



# Groupe Scolaire des Servites de Marie

Sainte Geneviève, Saint Alexis, Sainte Julienne

Saint Louis, Blanche de Castille

Etablissement catholique d'enseignement

[www.servites.fr](http://www.servites.fr)

*Madame, Monsieur,*

Votre enfant souhaite pratiquer l'activité Tennis de table dans le cadre de l'Association Sportive de notre établissement scolaire. L'adhésion à l'Association Sportive revient à 88 euros pour l'année, chèque à l'ordre de AS, un tarif dégressif est appliqué pour le 2<sup>ème</sup> (68 euros) et 3<sup>ème</sup> (42,50 euros) enfant inscrit (de la même famille).

Ce prix comprend : la licence, les déplacements aux compétitions (en RER, car ou voiture), les hébergements (selon les compétitions).

### **Pour son inscription 2020/2021, votre enfant devra fournir :**

- Un chèque de 88€ à l'ordre de "AS"
- Une photo d'identité,
- L'autorisation parentale et l'acceptation du règlement dûment signées

### **Les catégories d'âges pour cette année scolaire sont :**

- Benjamins filles et garçons (enfants nés en 08 - 09)
- Minimes filles et garçons (enfants nés en 06 - 07)
- Cadets filles et garçons (enfants nés en 04 - 05)
- Juniors filles et garçons (enfants nés en 01 - 02 - 03)

### **L'accueil et les horaires :**

- L'AS est ouverte le vendredi de 17h00 à 19h00 sous la responsabilité de M. MARTIN.
- Les entraînements ont lieu au complexe sportif Audrey TCHEUMEO (Villemomble).
- L'accueil est assuré par le professeur responsable à partir de 17h00 à l'accueil du complexe.
- Pour le bon fonctionnement de l'AS, il est demandé aux élèves de respecter l'heure d'arrivée sur les lieux.
- Les absences seront automatiquement signalées à la vie scolaire.

### **Les compétitions :**

- Chaque élève devra télécharger et imprimer sa convocation via Ecole Directe.
- Les parents pourront consulter également le calendrier des compétitions, qui se dérouleront le plus souvent à l'extérieur le mercredi après-midi.
- La convocation précise la date, l'heure et le lieu des rencontres. Elle devra être signée par les parents et remise au professeur au plus tard le jour de la compétition.
- Le transport est assuré en car ou en transport en commun.
- Tenue obligatoire : Short + Tee-shirt Servite sous peine de se voir refuser l'accès à la compétition !

Pour les compétitions du mercredi, votre enfant pourra déjeuner à la cantine de Blanche de Castille.

Si l'horaire de départ ne leur permet pas de déjeuner, un repas froid sera commandé pour les demi-pensionnaires uniquement !

Pour toute autre information, vous pouvez me contacter :

Par mail : [xmartin@servites.fr](mailto:xmartin@servites.fr) ;

Par téléphone : 06.77.78.50.52 (sms en priorité !!)

Très sportivement, les responsables de l'AS Tennis de Table.

**R.BERGONIER**

**X. MARTIN**



# Groupe Scolaire des Servites de Marie

Sainte Geneviève, Saint Alexis, Sainte Julienne

Saint Louis, Blanche de Castille

Etablissement catholique d'enseignement

[www.servites.fr](http://www.servites.fr)

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) : .....  
Père, Mère, Tuteur, Représentant légal. (1)

Autorise (Nom et Prénom de l'enfant) : .....

Classe : .....

Date de Naissance : .....

A participer aux activités de l'Association Sportive du groupe scolaire des Servites de Marie et aux compétitions organisées dans le cadre de l'UGSEL 75, pour l'année 2020/2021.

**Autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgences, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (2)**

Fait à .....

Le .....

(1) rayer la mention inutile

(2) rayer en cas de refus d'autorisation

Signature des parents ou du représentant légal:

## REGLEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

**-TOUT ELEVE S'ENGAGE A RESPECTER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'A.S ET A PARTICIPER A CHAQUE ENTRAÎNEMENT ET CHAQUE COMPETITION.**

**-LE PARENT EST RESPONSABLE DE L'ENGAGEMENT QUE PREND SON ENFANT LORS DE SON INSCRIPTION.**

**- IL DOIT JUSTIFIER TOUTE ABSENCE MÊME DE DERNIERE MINUTE, AFIN DE PAS PENALISER LE GROUPE (RETARD /FORFAIT).**

**SI CE REGLEMENT N'EST PAS RESPECTE, LE PRESIDENT M. BERGONIER, SE RESERVERA LE DROIT, ET SOUS CONSEIL DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE, DE RADIER UN ELEVE QUI METTRAIT EN DEFAUT LE BON FONCTIONNEMENT DE NOTRE ASSOCIATION SPORTIVE.**

**Je m'engage à respecter le règlement, à participer à chaque entraînement et à chaque compétition. Toute absence peut nuire au bon fonctionnement de l'A.S**

Signature des parents ou du représentant légal

et

Signature de l'élève